



CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION RÉGULIÈRE

le mardi 4 juin 2019, 19 h 00
SALLE COMMUNAUTAIRE DE PLANTAGENET

Présences: Stephane Sarrazin, maire
 René Beaulne, Conseiller
 Chantal Galipeau, Conseillère
 Suzanne Lafrance, Conseillère
 Yves Laviolette, Conseiller
 Antoni Viau, Conseiller
 Ian Walker, Conseiller

Personnel présent: Valérie Parisien, Trésorière
 Annie Rochefort, Greffière par intérim
 Guylaine Poirier, Administratrice de zonage

Personnel absent: Dominique Lacelle, Directrice générale des bibliothèques
 Ken St-Denis, Directeur des loisirs
 Carole Lortie, Secrétaire administrative
 Roch Hébert, Surintendant des travaux publics
 eSCRIBE Admin
 eSCRIBE Participant

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Résolution 2019-289

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion régulière du Conseil soit déclarée ouverte à 19h02.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2019-290**Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Chantal Galipeau**QU'IL SOIT RÉSOLU** que l'ordre du jour soit adopté après l'ajout de l'item 16.1 Achat d'un camion citerne avec pompe en 2020.**Adoptée****3. DIVULGATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES****4. RAPPORT DU MAIRE**

Le Maire présente son rapport au Conseil :

Le Maire a aussi eu des discussions avec des résidents et les chefs de service concernant divers dossiers, fait une revue ainsi que la préparation de correspondance, traité de dossiers administratifs, ou des communications téléphoniques, et signé des chèques.

5. RÉUNIONS PUBLIQUES**5.1 Annulations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités****Résolution 2019-291****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Yves Laviolette**QU'IL SOIT RÉSOLU** que la réunion publique pour considérer les annulations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit déclarée ouverte.**Adoptée****Résolution 2019-292****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Antoni Viau**QU'IL SOIT RÉSOLU** que le résumé des décisions de la Société d'évaluation foncière des municipalités concernant les demandes sous les articles 357 et/ou

358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit adopté et que les annulations, réductions et/ou remboursements de taxes soient accordés.

Adoptée

Résolution 2019-293

Proposée par: Suzanne Lafrance

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion publique pour considérer des annulations, réductions et/ou remboursements de taxes selon les articles 357 et 358 de la Loi de 2001 sur les municipalités soit déclarée close.

Adoptée

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du Conseil tenue le 21 mai 2019.

Résolution 2019-294

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion régulière du Conseil du 21 mai 2019 soit adopté après avoir ajouté les commentaires du Conseiller lan Walker à l'item 22 de l'ordre du jour.

Adoptée

6.2 Adoption du procès-verbal de la réunion spéciale du conseil tenue le 21 mai 2019

Résolution 2019-295

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion spéciale du conseil du 21 mai 2019 soit adopté.

Adoptée

7. DÉLÉGATIONS

7.1 EscarpAction - Festival Jessup's Falls

Mme Suzanne Bohay, directrice des communications pour EscarpAction invite les membres du conseil à participer au Festival de Jessop Falls.

Elle demande que des panneaux soit installés pour diminuer la vitesse et assurer la sécurité des gens accédant au site.

Le maire informe la requérante que toute demande reliée à la Route 17 doit être acheminée au Comtés Unis de Prescott et Russell.

8. RAPPORTS DU SERVICE D'URBANISME

8.1 URB-11-2019 Demande de modification au règlement de zonage 2009-50

Résolution 2019-296

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande de modification au Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet, dossier ZON-3-2019, soumise par Monsieur André P. Barrette, arpenteur et agent pour les propriétaires, Monsieur Marc Duquette et Madame Danielle Duquette, affectant la propriété située au 2331 Concession Road 10 à Curran, décrite comme étant une partie du Lot 23, Concession 9 de l'ancien Canton de Plantagenet Nord, ayant pour but de changer la catégorie de zonage d'une partie de la propriété de la zone «Agricole (A)» à la zone «Agricole – Exception 1 (A-1)» et ainsi interdire la construction de tout bâtiment utilisé à des fins résidentielles sur la propriété.

Adoptée

8.2 URB-13-2019 Demande de modification au Règlement de zonage 2009-50

Suzanne Lafrance a déclaré un conflit d'intérêts sur ce sujet. (Lien de parenté avec la requérante, Mme Groulx.)

Résolution 2019-297

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal considère la demande pour une modification au Règlement de zonage 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet complète et que le processus d'approbation se poursuive.

Adoptée

8.3 URB-12-2019 Demande de modification au règlement de zonage 2009-50

Résolution 2019-298

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil municipal approuve la demande de modification au Règlement de zonage No. 2009-50 du Canton d'Alfred et Plantagenet, dossier ZON-4-2019, soumise par Monsieur André P. Barrette, arpenteur et agent pour la compagnie Investissement Gada Inc. dont les propriétaires sont Monsieur Marc Boucher et Madame Manon Dion, affectant la propriété située au 196 chemin Jessop Falls à Plantagenet, décrite comme étant une partie du Lot 10, Concession 4 (O.S.) de l'ancien Village de Plantagenet, ayant pour but de changer la catégorie de zonage de la propriété de la zone «Résidentielle de Faible Densité (R1)» à la zone «Résidentielle de Forte Densité – Exception 23 (R3-23)» et ainsi la construction d'un quadruplex (quatre unités résidentielles) sur la propriété et la réduction de la marge de recul minimum requise pour la cour arrière de 7.5 mètres à 5.0 mètres afin de construire des balcons à l'arrière des unités de logement.

Adoptée

9. RAPPORTS DU SERVICE DES FINANCES

9.1 Comptes payables en date du 29 mai 2019

Antoni Viau declared a conflict on this item.

La conseillère Chantal Galipeau questionne un paiement pour une formation SIMDUT.

Le conseiller Yves Laviolette a une question sur un achat par le département des Loisirs.

Résolution 2019-299

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que les comptes payables en date du 29 mai 2019 soient adoptés.

Adoptée

9.2 F-11-2019 - Ajustement annuel - Cool Containers & Rental Inc.

Résolution 2019-300

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet entérine les ajustements prévus à l'entente de service convenue avec la compagnie Cool Containers & Rental Inc. pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020 pour un ajustement total de 8 779,73\$.

Adoptée

10. RAPPORTS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

10.1 Demande de raccordement au système d'égout sanitaire du village d'Alfred

Mme Rochefort et Mme Poirier expliquent aux membres du Conseil la situation. Le requérant, M. Denis Campeau est présent et explique les détails de son projet aux membres du conseil. Le maire souligne l'importance d'une entente signée par les deux partis et enregistrée sur les titres de propriété, aux frais du requérant.

Résolution 2019-301

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Suzanne Lafrance

ATTENDU que le conseil a reçu une demande d'autorisation pour le raccordement d'un système de traitement des eaux usées privé au système d'égouts municipal dans le village d'Alfred;

ET ATTENDU que le conseil est d'avis que le système proposé est conforme à la réglementation en vigueur;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil autorise M. Denis Campeau et Mme Marie-Claude Campeau à raccorder un système de traitement des eaux "STEP" au réseau d'égouts municipal, pour leur propriété sur la rue Bissonnette, dans le village d'Alfred;

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU qu'une entente soit conclue entre les propriétaires et la municipalité, et inscrite sur les titres de propriété, et que les frais afférents à cette entente, l'installation et l'entretien du système soit entièrement la responsabilité des propriétaires.

Adoptée

10.2 ENV-01-2019 - Broyeur à béton pour le site d'enfouissement municipal

Résolution 2019-302

Proposée par: Antoni Viau

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil approuve l'octroi du contrat pour le broyage du béton au dépotoir à la compagnie R Pomerleau Ltd, au montant de \$11 060.00, avant les taxes.

Adoptée

11. RAPPORTS DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

11.1 SS-01-2019 - Rapport sur le programme de conservation de l'audition

Résolution 2019-303

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet autorise le département des ressources humaines à procéder avec l'évaluation de bruit, dosimétrie, telle que proposée par la firme All Audiology Inc, au montant de \$925.00, plus taxes.

Adoptée

15. RAPPORTS DU SERVICE DES LOISIRS

16. RAPPORTS DU SERVICE DES INCENDIES

16.1 Achat d'un camion citerne avec pompe en 2020

Résolution 2019-304**Proposée par:** Suzanne Lafrance**Appuyée par:** René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil autorise l'administration et le département d'incendies de déroger à la politique municipale d'approvisionnement, pour l'achat d'un camion citerne avec pompe pour le service d'incendie.

Adoptée**17. RAPPORTS DU SERVICE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ****18. RAPPORT DES COMITÉS****18.1 Hydro 2000 Inc. - Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'administration du 19 mars 2019**

Suzanne Lafrance a déclaré un conflit d'intérêts sur ce sujet. (Conjointe d'un membre du conseil d'administration.)

Résolution 2019-305**Proposée par:** Antoni Viau**Appuyée par:** Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de Hydro 2000 du 19 mars 2019 soit reçu.

Adoptée**18.2 Hydro 2000 Inc. - Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'administration du 16 avril 2019**

Suzanne Lafrance declared a conflict on this item.

Résolution 2019-306**Proposée par:** Ian Walker**Appuyée par:** Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de Hydro 2000 du 16 avril 2019 soit reçu.

Adoptée

18.3 Marina de Lefaiivre - Procès-verbal de la réunion du comité consultatif du 13 février 2019

Résolution 2019-307

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du comité consultatif de la Marina de Lefaiivre du 13 février 2019 soit reçu.

Adoptée

18.4 Parc Denis St-Pierre Wendover - procès-verbal de la réunion du comité du 25 mars 2019

Résolution 2019-308

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du comité du Parc Denis St-Pierre à Wendover du 25 mars 2019 soit reçu.

Adoptée

18.5 Loisirs - Procès-verbal de la réunion du comité consultatif du 12 mars 2019

Résolution 2019-309

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du comité consultatif des loisirs du 12 mars 2019 soit reçu

Adoptée

18.6 Loisirs - Procès-verbal de la réunion du comité consultatif du 1er avril 2019

Résolution 2019-310

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du comité consultatif des loisirs du 1er avril 2019 soit reçu

Adoptée

18.7 Loisirs - Procès-verbal de la réunion du comité consultatif du 29 avril 2019

Résolution 2019-311

Proposée par: Yves Laviolette

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du comité consultatif des loisirs du 29 avril 2019 soit reçu

Adoptée

18.8 Enfants en santé - Procès-verbal de la réunion du comité du 25 janvier 2019

Résolution 2019-312

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du comité Enfants Santé du 25 janvier 2019 soit reçu.

Adoptée

19. RÈGLEMENTS

19.1 Règlement 2019-50 pour modifier le règlement de zonage 2009-50

Résolution 2019-313

Proposée par: Ian Walker

Appuyée par: Suzanne Lafrance

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement 2019-50, un règlement pour modifier le règlement de zonage 2009-50 soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.2 Règlement 2019-49 Un règlement pour le transfert de parcelles et les dédier comme voie publique

Résolution 2019-314

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement 2019-49, un règlement pour le transfert de parcelles et les dédier comme voie publique soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.3 Règlement 2019-51 Un règlement pour modifier le règlement de zonage 2009-50

Résolution 2019-315

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement 2019-51, un règlement pour modifier le règlement de zonage 2009-50 soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

19.4 Règlement 2019-57 un règlement modifiant le règlement 2007-84 pour les licences pour chiens

Résolution 2019-316

Proposée par: Suzanne Lafrance

Appuyée par: René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement 2019-57, un règlement pour modifier le règlement 2007-84 pour l'émission de médailles pour chiens soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Labonté, 3713 Chemin Prud'homme

Il explique au conseil que lorsque les systems septiques ont été vidés, les camions ont endommagé le chemin. Il demande que deux voyages de roches soient apportés pour que les résidents puissent réparer le chemin. Le maire informe M. Labonté que le chemin est privé, et que la municipalité n'a aucune obligation de fournir des matériaux ou d'entretenir le chemin. Lorsqu'informé que ce sont les camions de la municipalité qui ont fait les dommages, le maire propose de reporter la discussion à une réunion ultérieure, en juillet.

Linda Lemieux, 481 Concession 5 Plantagenet

Informe le conseil qu'elle a obtenu, en 2005, un permis de construire pour sa maison, qu'elle a fini en 2006, et pour lequel elle a reçu son rapport d'inspection finale. Elle n'a toutefois jamais reçu le remboursement de son dépôt de performance. Elle en a fait la demande il y a 3 ans, mais ne l'a jamais reçu. Mme Parisien, directrice générale, s'informerait auprès de l'inspecteur en chef, M. Martin Taillefer, à ce sujet.

Claire Furteze, 65 Pitre Street Alfred

Mme Furteze demande au conseil de déplacer l'entrée d'eau pour éviter d'endommager son asphalte à chaque fois que des réparations doivent être effectuées. Elle en a fait la demande plusieurs fois, sans que rien ne soit fait. Le maire ira voir le site à une date ultérieure.

Guy Deschamps, 1755 Concession 1 Lefavre

Il avise le conseil des dommages fait au chemin donnant accès à la traverse. Le fossé doit être nettoyé, n'étant plus adéquat pour le drainage. Le maire visitera le site à une date ultérieure.

PAUSE

21. MOTIONS

21.1 Dons - Budgets discrétionnaires

Résolution 2019-317

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que les membres du Conseil contribuent les dons suivants de leur budget discrétionnaire respectif :

Ian Walker:

Scouts: 500.00\$

Adoptée

21.2 Poste de directrice générale par interim/Trésorière

Résolution 2019-318**Proposée par:** Ian Walker**Appuyée par:** René Beaulne

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil accepte la lettre de démission de Mme Valérie Parisien à titre de Directrice générale par interim/Trésorière, qui prendra effet le 16 août 2019.

Adoptée**21.3 Demande d'enquête sur les épisodes d'inondations de 2017 et 2019****Résolution 2019-319****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que le maire, au nom du Conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet, demande aux gouvernements fédéral et provincial d'ouvrir une enquête sur les événements liés aux inondations de 2017 et 2019 ayant affecté les communautés riveraines de la rivière des Outaouais, incluant le Canton d'Alfred et Plantagenet.

Adoptée**22. CORRESPONDANCE****Résolution 2019-320****Proposée par:** René Beaulne**Appuyée par:** Chantal Galipeau

QU'IL SOIT RÉSOLU que la correspondance inscrite aux points 22.1 à 22.2 soit reçue et classée.

Adoptée**22.1 Association des municipalités de l'Ontario (AMO)****22.2 Association des greffiers et trésoriers de l'Ontario (AMCTO)**

23. HUIS CLOS

Résolution 2019-321

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Ian Walker

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette portion de la réunion soit tenue à huis clos afin de considérer des renseignements privés concernant des personnes qui peuvent être identifiées; les relations de travail ou les négociations avec les employés; et les litiges actuels ou éventuels ayant une incidence sur la municipalité ou le conseil local en vertu des articles 239(2)(b)(d)(e) de la Loi de 2001 sur les municipalités.

Adoptée

Résolution 2019-322

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion soit rouverte au public à 21h22.

Adoptée

Résolution 2019-323

Proposée par: René Beaulne

Appuyée par: Suzanne Lafrance

ATTENDU que la période de probation de Mme Julie Lacasse prendra fin le 6 juin 2019;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil du Canton d'Alfred et Plantagenet confirme la permanence de Mme Julie Lacasse à titre d'Officière à la réglementation.

Adoptée

24. RÈGLEMENT DE CONFIRMATION DES PROCÉDURES DU CONSEIL

24.1 Règlement numéro 2019-56 confirmant les procédures de la réunion du Conseil du 4 juin 2019.

Résolution 2019-324

Proposée par: Chantal Galipeau

Appuyée par: Antoni Viau

QU'IL SOIT RÉSOLU que le règlement numéro 2019-56, un règlement pour confirmer les procédures du Conseil lors de sa réunion du 4 juin 2019, soit adopté après ses trois lectures.

Adoptée


25. CLÔTURE**Résolution 2019-325**

Proposée par: Chantal Galipeau

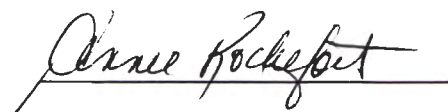
Appuyée par: Yves Laviolette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion soit levée à 21h23.

Adoptée



Stéphane Sarrazin, Président



Annie Rochefort, Greffière par intérim